

4 nouveaux logements pour les femmes victimes de violences

Mercredi 25 novembre – Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de cette journée, Sophie Panonacle, Députée de la 8^e circonscription de la Gironde et Secrétaire de la Délégation aux droits des femmes à l'Assemblée Nationale, tient à rappeler qu'aujourd'hui encore, en France, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. Aucun territoire n'est épargné par ce fléau. Le contexte de la Covid 19 ne fait qu'aggraver cette situation.

Des progrès ont pu être réalisés, grâce notamment aux mesures prises à l'issue du Grenelle contre les violences conjugales et par la mise en œuvre de nouvelles initiatives locales.

Sur le Bassin d'Arcachon, le financement par l'état de logements d'urgence et d'accueil à moyen terme pour les femmes victimes de violences conjugales ou familiales a été accordé. Ce sont 4 appartements supplémentaires qui vont permettre d'ouvrir 7 nouvelles places en logement meublé.

En complément, le financement d'un accompagnement social renforcé est également acquis. Ce qui donnera aux victimes et à leurs enfants les moyens de prendre un nouveau départ.

Enfin, la prise en charge médico-sociale sera également renforcée au cours du 1^{er} semestre 2021 grâce au travail d'équipe de professionnels de santé du territoire.